



Critères pour l'évaluation de matériel scolaire et de bureau

Edition: janvier 2020

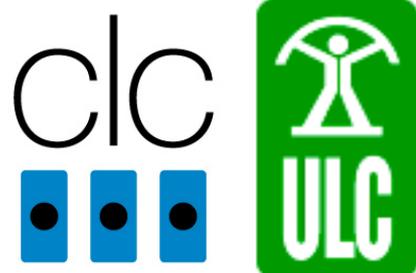
SuperDrecksKëscht®
B.P. 43
L-7701 Colmar-Berg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Tel. : 00352 488 216 1
Fax : 00352 488 216 255

Email : info@sdk.lu
www.sdk.lu www.shop-green.lu



Critères pour l'évaluation de matériel scolaire et de bureau

I) Introduction

Le groupe de produit „matériel scolaire et de bureau“ est subdivisé en plusieurs sous-groupes (p.ex.: matériel d'impression, matériel d'archivage, matériel pour écrire et dessiner, autres produits).

Les produits d'un sous-groupe doivent remplir tous les critères obligatoires pour pouvoir être évalués positivement dans le cadre de la campagne et mis en évidence dans le commerce à l'aide de la mention „Shop Green“.

Quelques sous-groupes listent également des critères supplémentaires recommandables.

Les critères incluent des points écologiques, liés à l'environnement et liés à la santé. L'emballage des produits est également de plus en plus pris en compte dans l'évaluation.

Généralités :

- Les produits renfermant des composants en plastique biodégradable ne sont pas recommandés dans cette campagne.
- Les effaceurs, les correcteurs, les liquides de correction et les rouleaux de correction sont également exclus de la campagne.
- Les produits renfermant des composants toxiques pour la santé humaine dans des concentrations inquiétantes sont exclus de la campagne. L'exclusion de certains produits peut p.ex. être prise en fonction de résultats d'analyse au laboratoire indépendant et sur base de publication dans des médias spécialisés.
- Le fabricant a la possibilité de réfuter les résultats de test négatifs à tout moment.

Critères pour l'évaluation de matériel scolaire et de bureau

Janvier 2020

			Blocs et cahiers	Enveloppes	Papier pour imprimantes	Etiquettes	Papier couleur	Reliures	Fardes suspendues	Classeurs, fardes à glissière	Pochettes transparentes	Intercalaires	Porte-mines	Feutres, marqueurs permanents	Stylos à plume	Crayons de bois, à papier et	
	N°	Critères obligatoires															
Matériel de production	1	100% matériaux recyclés (p.ex. papier, carton, plastique) (matériaux post-consommation) (pas de PVC) ou 100% plastiques de ressources renouvelables	✓	✓	✓	✓	✓	✓ ¹	✓	✓	✓	✓					
	2	Bois certifié (FSC ou PEFC) ou métal Si plastique, au moins 70% plastique recyclé (matériaux post-consommation) (pas de PVC) ou 100% plastique de ressources renouvelables												✓	✓	✓	✓
	3	Non peint ou laque à base d'eau (conc. crayons de bois, à papier et de couleurs / stylos à plume en bois) Encre à base d'eau (conc. feutres, marqueurs permanents / stylos à plume / stylos à bille, fineliners / marqueurs pour surligner / crayons de cire)												✓	✓	✓	✓
	4	Lin ou cuir						✓									
Procédure de production	5	S'il y a blanchiment, uniquement blanchiment TCF (Totally Chlorine-Free)	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓					
	6	Encollage sans alun acide		✓	✓	✓											
	7	Sans traitement de surface aux polymères synthétiques			✓		✓										
Composants relevants à la santé	8	Pas d'agents de blanchiment optique	✓	✓	✓	✓	✓										
	9	Pas de charge en métaux lourds	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	10	Pas de charge en aniline ou o-toluidine												✓	✓	✓	✓
	11	Pas de charge de liaisons aromatiques													✓	✓	✓
	12	Pas de charge en terpène												✓	✓	✓	
	13	Pas de charge en aliphates													✓		
	14	Pas de charge en hydrocarbures halogénés		✓										✓	✓	✓	
	15	Pas de charge en éther de glycol		✓		✓										✓	✓
	16	Pas de charge en aldéhyde ou en libérateurs d'aldéhyde													✓	✓	
	17	Pas de charge en biocides	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓
	18	Pas de charge en retardateurs de flamme	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	19	Pas de charge en phtalates							✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	20	Pas de charge en hydrocarbures aromatiques polycycliques							✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	21	Pas de charge en sytrol															
	22	Pas de colle instantanée ni de colle à deux composants, pas de solvants organiques		✓		✓											
	23	Pas de colorants cancérigènes ou potentiellement sensibilisants, pas de colorants azoïques dangereux pour la santé												✓	✓	✓	✓
	24	Pas de parfums ou arômes (p.ex. huiles parfumées)												✓	✓	✓	✓

N°	Critères recommandables	Blocs et cahiers	Enveloppes	Papier pour imprimantes	Etiquettes	Papier couleur	Reliures	Fardes suspendues	Classeurs, fardes à glissière	Pochettes transparentes	Intercalaires	Porte-mines	Feutres, marqueurs permanents	Stylos à plume	Crayons de bois, à papier
1	Colorants sur base végétale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
2	Poids max. 70g/m ²	✓		✓		✓									
3	Blanc <ISO 90	✓	✓	✓	✓	✓									
4	En cas de lin, alors sans pesticides (bio) – en cas de cuir, alors tannage végétal ez sans chrome						✓								
5	Soluble à l'eau														
6	Caoutchouc naturel														
7	Crayon en cire d'abeille et uniquement des colorants et des agents conservateurs autorisés pour les produits cosmétiques														

1 Si pas de 100% plastique recyclé, alors uniquement PE ou PP

2 min.80% plastique recyclé

3 valable uniquement pour les stylos à bille

4 valable uniquement pour les trousse

5 si possible, emballage en matériaux recyclés

6 concernant l'emballage du produit dans le consommateur final achète le produit

7 concernant les stylos à bille

Minentyp	Désignation selon ISO 12757-1 : 1998	Quantité de remplissage minimale (mg)	
		Recharge en plastique	Recharge en métal
Recharge standard pour stylos à bille	A1	250	400
Recharge standard pour stylos à bille	A2	250	400
Recharge pour stylos à bille avec recharges multiples	D	A définir	120
Recharge grand volume	G1	A définir	800
Recharge grand volume	G2	700	1000

8 Ces produits sont fabriqués soit à 100% en matériaux recyclés (matériaux post-consommation) soit à 100% en plastiques en matières renouvelables soit en lin ou en cuir.

ABS : résine acrylonitrile-butadiène-styrène - PE : polyéthylène - PP : polypropylène - PS : polystyrène - PVC : polyvinylchlorure